



ESJ Natural/Life/Medical Sciences

Constance Boka Abeto,

Maître-Assistante, Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dakouri Guissa Desmos Francis,

Maître-Assistant, Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Ouattara Drissa,

Assistant, Institut de Géographie Tropicale,
Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody-
Abidjan

Yao Lucien,

Doctorant, Institut de Géographie Tropicale,
Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody-
Abidjan

Submitted: 29 September 2020

Accepted: 17 October 2020

Published: 31 October 2020

Corresponding author:

Dakouri Guissa Desmos Francis

DOI: 10.19044/esj.2020.v16n30p121

© Copyright 2020 Guissa Desmos Francis et al.
Distributed under Creative Commons CC-BY 4.0
OPEN ACCESS

Les Déterminants De La Prolifération Des Activités Économiques Informelles Sur Le Boulevard Nangui Abrogoua Et Leur Impact Sur L'environnement Dans La Commune D'adjame (Cote D'ivoire)

Résumé

La commune d'Adjamé forte de sa position au centre de la ville d'Abidjan et plaque tournante de l'économie ivoirienne est aujourd'hui, un espace d'échange national, voire sous régional. Ce rôle qu'assume Adjamé fait, du boulevard Nangui Abrogoua un espace où la prolifération d'activités économiques informelles est de mise. La présente étude a pour objectif de mettre en évidence les déterminants de la prolifération des activités économiques informelles sur ce boulevard et leur conséquence sur l'environnement. La méthodologie utilisée combine la recherche bibliographique, une enquête de terrain et des entretiens. Les résultats obtenus indiquent que la maximisation du gain, la facilité d'accès au boulevard, l'échec des opérations de déguerpissement et la politique de « laisser-faire » sont autant de facteurs qui expliquent la prolifération des activités économiques informelles sur le boulevard Nangui Abrogoua. Par ailleurs, ces activités pratiquées sur ce boulevard sont source d'insalubrité, de désordre spatial et des embouteillages permanents.

Subject: Géographie de l'environnement

Mots-clés: Activités économiques, Informelles, Environnement, Boulevard, Nangui Abrogoua

The Determinants Of The Proliferation Of Informal Economic Activities On Boulevard Nangui Abrogoua And Their Impact On The Environment In The Commune Of Adjame (Cote D'ivoire)

Constance Boka Abeto,

Maître-Assistante, Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dakouri Guissa Desmos Francis,

Maître-Assistant, Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Ouattara Drissa,

Assistant, Institut de Géographie Tropicale,
Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan

Yao Lucien,

Doctorant, Institut de Géographie Tropicale,
Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan

Abstract

The town of Adjamé, with its strong position in the center of the city of Abidjan and the hub of the Ivorian economy, is today a space for national and even sub-regional exchange. This role played by Adjamé makes Boulevard Nangui Abrogoua a space where the proliferation of informal economic activities is in order. This paper focuses on highlighting the determinants of the proliferation of informal economic activities on this boulevard and their impact on the environment. The methodology used combines bibliographical research, a field survey and interviews. The results obtained indicate that maximization of profit, ease of access to the boulevard, the failure of eviction operations, and the "laissez-faire" policy are all factors that explain the proliferation of informal economic activities on Boulevard Nangui Abrogoua. Moreover, these activities practiced on this boulevard serve as a source of insalubrity, spatial disorder, and permanent traffic jams.

Keywords: Economic activities, Informal, Environment, Boulevard, Nangui Abrogou

Introduction

Le secteur informel est une composante essentielle des économies subsahariennes car contribuant entre 25 % et 65 % au PIB et représentant 30 % à 90 % de l'emploi non agricole (Allard, 2017, p. 1). En Côte d'Ivoire, les emplois au niveau du commerce représentent près de 47% des emplois informels avec seulement 7,2% des emplois formels (INS, 2002, p. 7). Ce qui fait dire à l'ENSESI (2016, p. 29) que l'emploi dans ce pays est presque exclusivement informel (93,6%) quel que soit la caractéristique socio démographique.

Espace de rencontre, carrefour local à l'époque coloniale, Adjamé de nos jours est un espace d'échange national, voire sous régional. Ce rôle qu'assure Adjamé fait du boulevard Nangui Abrogoua un espace où la prolifération d'activités commerciales informelles est de mise. La construction de cette voie triomphale (boulevard Nangui Abrogoua) a pour objectif d'offrir aux usagers la possibilité de rallier facilement le Plateau et de permettre l'écoulement des produits débarqués au port d'Abidjan.

Forte de sa position, le boulevard Nangui Abrogoua attire un flux massif de population au-delà d'un million de personnes et renferme de multiples fonctions (économiques, politiques, administratives et culturelle) avec cependant une prééminence pour les activités commerciales. Il est considéré comme une rue de commerce de grande importance au niveau de la ville d'Abidjan. Avec sa multitude de magasins, de boutiques, la présence d'établissements financiers (BICICI, SGBCI, BIAO-CI, BHCI et Banque Atlantique), du plus grand marché de Côte d'Ivoire (12 000 places et 429 magasins) et même de la sous-région.

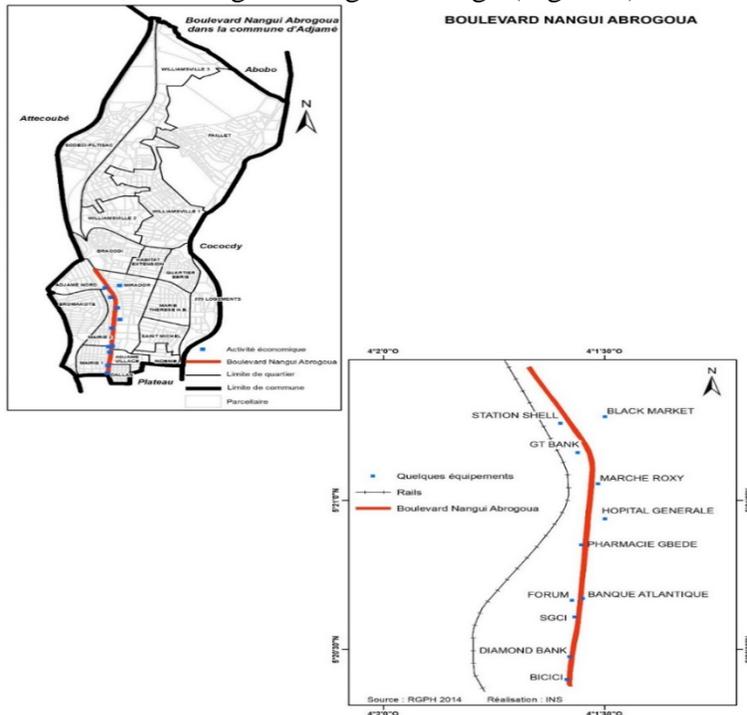
La floraison d'activités économiques informelles caractérisées par les vendeurs de médicaments de contrebande, les commerçants à la sauvette de produits de tout genre, les magasins installés de façon anarchique aux abords de cet axe et les marchands de tout acabit font du boulevard Nangui Abrogoua, le poumon économique de la commune car rythmant la vie de celle-ci. L'ampleur des activités commerciales procure au boulevard Nangui Abrogoua une aire d'influence qui dépasse le cadre de la ville d'Abidjan et s'étend même à l'extérieur des frontières nationales.

Or, dans l'aménagement de l'espace urbain de cette commune, ces activités n'étaient pas prévues pour être installées sur ce boulevard. L'exercice de celles-ci s'accorde mal avec les principes économiques, juridiques et environnementaux en vigueur. Elles posent donc comme problème, celui de la dégradation de l'environnement. L'objectif de cette étude est de mettre en évidence les déterminants de la prolifération des activités économiques informelles sur le boulevard Nangui Abrogoua et leurs effets sur l'environnement. Pour y parvenir, la méthodologie suivante a été adoptée.

1-Approche méthodologique

1.1-Brève présentation du boulevard Nangui Abrogoua dans la commune d'Adjamé

S'étirant sur une distance d'environ 3 km, le boulevard Nangui Abrogoua constitue l'épine dorsale de la commune d'Adjamé. Il traverse la commune du sud au nord avec pour limite au sud la jonction de l'avenue 13 et du boulevard cadre et au nord, l'échangeur d'Agban village (Figure 1).



Ce boulevard compte 6 voies de circulation dont 2 en aller ou retour à sens unique et 2 voies centrales (aller et retour) réservées à la circulation des autobus de la SOTRA (Photo 1).



Photo 1. Vue du boulevard déguerp
Cliché : Yao, 2019



Photo 2. Vue du boulevard occupé
Cliché : Yao, 2019

1.2-Technique de collecte de données

La méthodologie retenue pour cette étude se résume en trois étapes fondamentales que sont : la recherche documentaire, l'enquête de terrain à travers l'administration d'un questionnaire et des entretiens. La recherche bibliographique sur le sujet qui s'est faite dans les bibliothèques et quelquefois sur des sites web a été orientée vers des documents susceptibles d'apporter des informations essentielles. Les documents consultés sont des ouvrages généraux, des dictionnaires, des thèses, des mémoires de maîtrise et des articles scientifiques. Cette documentation a offert un regard global et théorique sur le sujet.

Dans le cadre de cette étude, des entretiens semi-directifs et des entretiens centrés ont été utilisés. L'entretien semi-directif n'est pas dirigé sur un grand nombre de questions structurées mais il a permis aux interlocuteurs de s'exprimer librement. Ce type d'entretien s'est réalisé avec les agents du service technique de la mairie d'Adjamé. Quant à l'entretien centré, il s'est tenu avec les commerçants et les clients.

En outre, l'observation a été participante et a permis de vérifier les informations contenues dans la littérature afin de jeter les bases devant aider à faire une argumentation rigoureuse. Ainsi, l'enquête s'est déroulée de Janvier à Avril 2019.

Pour la constitution de l'échantillon, en l'absence de bases de données sur le nombre réel des commerçants dans cette zone, la technique de choix raisonné pour construire un échantillon qui ressemble autant que possible à l'ensemble des acteurs a été choisie. Les critères tels que, être commerçant installé dans les environs ou sur le boulevard au moins pendant 2 ans, ou commerçant propriétaire d'une échoppe ou d'un magasin, ont été retenus pour l'enquête. Ensuite, le principe qui a prévalu pour la constitution de l'échantillon est celui de la saturation de l'information c'est-à-dire le seuil à

partir duquel les réponses fournies par les commerçants ne varient plus, soit atteint (Pires, 1997, p.67). Les enquêtés ont été choisis uniquement parmi les sédentaires parce qu'ils sont susceptibles de mieux connaître les réalités de l'espace d'étude. Au total, 53 commerçants ont constitué l'échantillon. La méthodologie adoptée a permis de structurer le présent travail d'une part sur les déterminants de la prolifération des activités économiques informelles sur le boulevard Nangui Abrogoua, et d'autre part leurs effets sur l'environnement.

2-Résultats et analyse

2.1-Une multitude de facteurs de prolifération des activités économiques informelles sur le boulevard Nangui Abrogoua

2.1.1-La maximisation du gain

Les trottoirs aménagés et réservés aux déplacements des piétons sont en voie de disparition. Ils sont plutôt bondés d'étalages de certains vendeurs. Malgré les opérations de déguerpissements initiés par la mairie et le district, cette autre catégorie de commerçant continue de faire de la résistance. Au terme de l'enquête de terrain, les mis en cause ont développé des arguments pour justifier leur choix de cet espace. Pour bon nombre d'entre eux, soit 83% des enquêtés, il s'agit de raisons économiques (Figure 2). « *Le coût des places disponibles dans les marchés est énorme* » alors que les marchands sont des petits opérateurs économiques qui disposent de maigres moyens financiers. Ajouté à cela, un manque criard d'infrastructures pour accueillir tous les opérateurs selon 14% des commerçants interrogés.

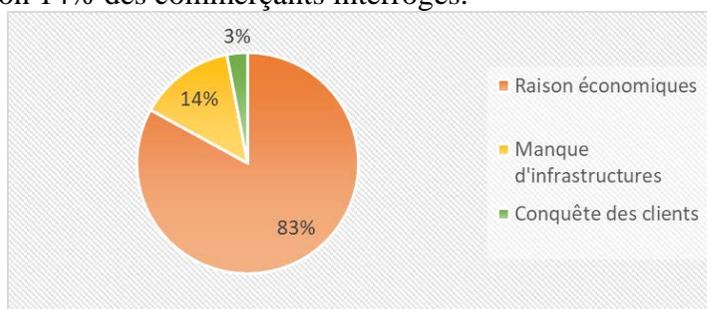


Figure 2. Motivations des commerçants à occuper le boulevard
Source : Notre enquête de terrain, 2019

Aussi, la plupart des clients qui achètent instinctivement ce qu'ils rencontrent sur leur passage, sont tout le temps pressés et refusent de rentrer dans le marché pour faire leurs achats ; ils préfèrent faire leur marché en bordure des routes qu'à l'intérieur du marché pour éviter les bousculades entre les boxes. En plus, le grand marché de la commune appelé "forum des marchés" est construit en étages et ne convient pas aux clients qui sont trop pressés et trop paresseux pour monter. Les clients sont en partie responsables de l'occupation

anarchique sur le boulevard Nangui Abrogoua et des espaces réservés aux piétons. Ces clients généralement des « boss », viennent en véhicules et refusent de descendre de leur voiture pour faire leurs achats. C'est pourquoi Brichet M. et Héran F. (2003, p.3) les qualifient de mauvais clients et soutiennent que les non motorisés ont bien des atouts et pas seulement environnementaux. Ils consomment très peu d'espace, ce qui facilite l'accessibilité aux commerces.

Par ailleurs, du fait de la pauvreté grandissante, le taux passant 14,9 % en 2002 à 22,7% en 2015 selon Deza, A.D. (2017, p.11) et à 35% en 2020 selon l'Agence de Presse Africaine (<http://apanews.net/fr/news/>), la commune d'Adjamé paye un lourd tribut de toute la Côte d'Ivoire. Tout simplement parce que, les populations viennent de partout et se transforment en commerçants pour survivre. En effet, les petits commerçants, du fait de la crise économique, s'asseyent un peu partout au risque de leur vie, pour mener leurs activités. Adjamé est une commune-carrefour qui enregistre 3,5 millions de personnes dans la journée et, où commerçants et transporteurs se côtoient. C'est une vache à lait où chacun vient traire le lait. Environ 70 % des commerçants viennent d'ailleurs (Dakouri, 2012, p.191).

2.1.2- La facilité d'accès au boulevard Nangui Abrogoua

La disponibilité de l'ensemble des réseaux viaires constitue un atout majeur de l'accessibilité de cette commune et donc du boulevard Nangui Abrogoua. En effet ces derniers favorisent le déplacement par le transport. L'accessibilité d'un espace dépend aussi bien de sa position géographique, que du niveau de service offert par le système de transport utilisé pour accomplir le déplacement. La plupart des théories de l'économie spatiale se recoupe au sujet de l'influence de la distance sur la répartition des activités humaines. Ainsi voit-on la notion de la distance dans le modèle de localisation des activités agricoles de Johann Heinrich Von Thünen (1826, p.153), dans le modèle de localisation industrielle de Weber, A. (1909, p.3) ou dans la théorie des lieux centraux de Christaller, W. (1966, p.193). En définitive, les théoriciens de l'espace économique sont unanimes qu'en économie libérale de marché, la distance est source de désavantage. Pour les acteurs de la vie socio-économique, l'objectif est de minimiser les coûts de la distance. Ainsi pour bien s'imprégner de l'accessibilité du boulevard Nangui Abrogoua, il faut saisir sa situation dans la commune d'Adjamé. Situé au sud de la commune, ce boulevard est un point de passage important pour le flux des hommes, des biens et services. Les voies d'accès à celui-ci sont nombreuses et significatives puisque toutes les voies de la commune ont des ramifications connectées au boulevard Nangui Abrogoua, y compris les autres voies des communes environnantes à Adjamé. Les flux communaux sont facilités par l'existence de plusieurs moyens de transport en commun : « gbaka », taxis et taxi communal

« wôrô-wôrô », (pour les particuliers) ; bus de la SOTRA (pour le transport public), cars et minicars des compagnies de transport privé (UTB, ST, etc.). De plus, la commune est dotée de deux infrastructures majeures de transport collectif qui constituent des points de passages obligés pour des milliers de voyageurs. Il s'agit de la gare ferroviaire qui relie Abidjan-Niger et la grande gare routière d'Adjamé, y compris celle de la SOTRA.

2.1.3-L'échec des opérations de déguerpissements

Abidjan se distingue des autres villes de la Côte d'Ivoire par son architecture, ses grandes surfaces, sa population car elle est la ville la plus peuplée du pays, mais également par le désordre spatial qui y règne. Il serait faux de croire à une situation d'exception sur le boulevard Nangui Abrogoua. Les bouchons, la voie impraticable et encombrée par des commerçants coriaces sont bien la règle. Les autobus, les camions de transport de marchandises, les taxis, et les commerçants omniprésents se disputent la chaussée dans chaque sens, sur toute la longueur du boulevard, dans un désordre impressionnant et un environnement très insalubre (Photo 3 et 4). Et sur une distance d'environ 1 km, l'automobiliste est souvent contraint à passer au moins une demi-heure pour voir le bout du tunnel.



Photo 3 et 4. Vue du boulevard Nangui Abrogoua envahi par les commerçants
Cliché : Yao, 2019

Ainsi, plusieurs opérations de déguerpissement des commerçants du boulevard, destinées à nettoyer la voie, et comme le soutiennent Bouquet, C. et Kassi, I. (2014, p.2) plus généralement les espaces publics de toute occupation non prévue dans le plan d'occupation du domaine public, ont été menées.

Comme l'indique le Tableau 1 ci-dessus, maintes opérations de reconquête du boulevard Nangui Abrogoua ont été entreprises aussi bien par la municipalité que par le ministère de l'environnement et de la salubrité.

Tableau 1. Opérations de déguerpissements du boulevard Nangui Abrogoua de 2007 à 2017

ANNÉES	ACTEURS	NOM DE L'OPÉRATION
--------	---------	--------------------

09 Octobre 2017	Ministère de l'environnement et de la salubrité	Le grand ménage
10 Juin 2016	Ministère de l'environnement et de la salubrité	Le grand ménage
10 Février 2014	Ministère de l'environnement et de la salubrité	Le grand ménage
28 Mars 2012	Ministère de la salubrité urbaine	Pays propre
30 Aout 2011	Ministère de la salubrité urbaine	Pays propre
11 Janvier 2010	Municipalité d'Adjamé	Nettoyage
15 Mai 2009	Gouvernement (PUIUR)	Ville propre
24 Septembre 2007	Municipalité d'Adjamé	Nettoyage
Total		8

Source : notre enquête, 2019

Ces actions avaient pour objectif de désengorger et de nettoyer la voie de tous ces acteurs et de toutes ces ordures. Ce sont des opérations qui quelques fois ont été menées conjointement et ce depuis dix ans, durant lesquelles cette voie est restée sous le contrôle des commerçants. Nonobstant leur caractère spectaculaire, les opérations de déguerpissement ne parviennent pas encore à chasser définitivement ceux-ci du lieu qu'ils occupent ; profitant du répit des autorités, les commerçants regagnent le boulevard Nangui Abrogoua. Ces opérations de déguerpissement ont donc été un échec, vu que ce boulevard est encore occupé par ces activités économiques informelles. Les travaux réalisés par Mamadou, K. (2017, p.219) aboutissent à la même conclusion. En effet, il soutient que les opérations de déguerpissements érigés en mode de régulation de l'espace urbain par les collectivités locales ne sont pas encore parvenues à résoudre le problème de l'occupation des rues par les marchands. Car ces derniers préfèrent rester dans la rue plutôt que de regagner les centres commerciaux construits par les autorités pour les recaser.

2.1.4-La politique du laisser-faire

Depuis 2002, tous ceux qui ont fui les combats de la rébellion se sont réfugiés à Abidjan et ne sont plus repartis jusqu'à ce jour pour la plupart. Abidjan a vu sa population doublée. Ceux qui les ont accueillis se sont lancé dans le système "D" que les gouvernants, ont décidé de laisser faire jusqu'à l'unification réelle du pays afin que chacun regagne sa base et que cette loi soit appliquée sans trop de désagréments. Les autorités sont notoirement complices de cette situation d'anarchie qui règne à Adjamé, en témoignent les propos suivants.

« Gouverner, c'est aussi être humain. À quoi ça sert de s'en prendre aux plus démunis quand on n'a rien à leur donner en retour ? Mais de là à proscrire l'activité de milliers et de milliers de jeunes sans réunir les conditions de leur insertion dans les espaces formels, c'est aller vite en besogne. Ce n'est pas la faute de ces jeunes vendeurs – qui pour beaucoup assurent le seul revenu familial – si l'État met énormément de temps à créer

de nouvelles enceintes pour ces opérateurs économiques. La défaillance des autorités à créer des emplois est à l'origine de ce malaise » soutient un agent de la mairie.

En outre, il faut également noter l'affairisme et le clientélisme électoral qui sous-tendent les installations sur les trottoirs. Et comme la mairie taxe la moindre activité commerciale, plus il y a d'étals, mieux cela vaut pour la caisse de la mairie. Enfin, l'installation des commerçants sur le boulevard s'explique aussi par les actions de certains agents indécents et corrompus de la mairie qui octroient des autorisations d'installation sur des sites réservés à autre chose à des opérateurs économiques.

2.2-Des conséquences néfastes des activités économiques informelles sur l'environnement du boulevard

2.2.1-Nangui Abrogoua : un boulevard très insalubre

Le boulevard Nangui Abrogoua dont l'objectif était d'offrir aux usagers la possibilité de rallier facilement le Plateau et de permettre l'écoulement des produits débarqués au port d'Abidjan est transformé en un marché à ciel ouvert par les commerçants. C'est là aussi que sont jetés les matériaux de récupération, les résidus des produits utilisés et les emballages qui ont servi au conditionnement des produits (sachets plastiques, les papiers, les feuilles...), où sont éliminés également les restes d'aliments consommés sur place ou en marchant (pain, riz, foutou, attiéké, allocos, banane braisée, peau de banane douce, d'orange, de mangue, d'avocats...).

Or, les ordures ménagères produites pendant la journée de vente ne sont pas systématiquement balayées et évacuées vers l'espace de regroupement. Celles-ci déversées sur le boulevard, se mélangent aux eaux usées déversées à même le sol, les transformant ainsi en boue dégageant des odeurs suffocantes, et sur lesquelles circulent les marchands et les clients.

La part belle est faite aux ordures ménagères, au bout de papier et surtout aux sachets plastiques de couleur généralement noire et blanche qui ne gênent plus personne. Les populations accoutumées de voir quotidiennement ces ordures, se sont adaptées et semblent désormais être indifférentes. Non dégradables et légers, ces milliers de sachets en plastique partis au vent des marchés ou venus d'ailleurs sont partout omniprésents dans chaque coin et un peu partout sur le boulevard. La part de responsabilité des opérateurs économiques est certes indéniable, mais difficile à cerner car dans les circonstances où l'irrégularité voire la rareté de la collecte des ordures se fait

sentir, le premier réflexe de ceux-ci est de s'en débarrasser, le lieu de dépôt importe peu (Photo 5 et 6).



Photo 5. Des tas d'ordures déversées à même le sol près d'un bac à ordures
Photo 6. Dépôt sauvage sur la bande séparant les voies

Cliché : Yao, 2019

Dans cette commune, la proximité géographique d'un système de canalisation détermine souvent dans certains quartiers, l'attitude et le comportement des opérateurs économiques et des ménages dans la gestion des ordures ménagères. En effet, les enquêtes de terrain révèlent que 45 % des opérateurs économiques et plusieurs ménages situés à proximité des canaux perçoivent ceux-ci comme une décharge d'ordures. Par conséquent, les déchets sont déversés dans les canaux d'évacuation, dans les rigoles et dans les zones non bâties environnantes. Certains opérateurs économiques et les ménages déversent les ordures dans les eaux de ruissellement lorsqu'il pleut. Ce qui rend les rues impraticables juste après la pluie.

La perception de l'état de salubrité par la population dans son ensemble est péjorative. L'analyse de la Figure 3 montre bien que tous les commerçants et clients interrogés sont unanimes sur l'état d'insalubrité du boulevard Nangui Abrogoua. En effet, si 63 % de ceux-ci soutiennent que la commune d'Adjamé est très sale, il y a néanmoins 20 % des enquêtés qui sans s'alarmer, le reconnaît plus ou moins. Toutefois, il y a une prise de conscience de la majorité des enquêtés et de tous ceux qui fréquentent le boulevard, de l'état d'insalubrité dans laquelle est plongé celui-ci.



Figure 3. Perception des enquêtés l'état de salubrité
Source : Notre enquête de terrain, 2019

2.2.2- De l'inorganisation spatiale à la dégradation de l'environnement

Ce qui rend le boulevard Nangui Abrogoua invivable, ce n'est pas seulement ses ordures, mais c'est aussi et surtout ses rues et trottoirs occupés par les activités économiques informelles. La situation est très représentative du reste de la commune d'Adjamé et ces activités y sont très présentes, voire dominantes. Cependant, malgré l'image positive de nombreux avantages économiques que ces activités procurent, le développement de celles-ci entraîne inévitablement l'émergence de problèmes spécifiques.

D'après l'enquête de terrain, les principaux problèmes qu'on peut citer sont l'occupation anarchique des trottoirs, du boulevard et plus généralement de l'espace public par les commerçants, causant de la congestion piétonne et même le blocage de certains principaux passages. Malgré tout, si ces occupations paraissent tant anarchiques que chaotiques, il semble tout de même qu'elles obéissent à certaines règles implicites. Les différents éléments constitutifs de la rue semblent ainsi avoir des rôles qui leur sont propres. Il existe une vraie séparation entre le trottoir et la chaussée. Le premier est ainsi considéré comme « privé ». Il est le prolongement de l'échoppe ou du magasin ou encore de l'atelier qui sert de lieu de stockage. Cette localisation privilégiée des activités économiques informelles dans la rue mérite qu'on s'y attarde un instant car elle est la conséquence de ce que la rue représente pour ces activités : un espace visible et ouvert, stratégique pour leur développement, un axe de circulation nécessaire à leur fonctionnement et une opportunité foncière.

Le trottoir sur le boulevard Nangui Abrogoua n'est pas un lieu surélevé destiné à protéger les piétons du trafic routier et encore moins un lieu privilégié de la circulation des flux piétons, mais la véritable scène où s'activent les activités économiques informelles. C'est là que les négociations se tiennent, là que l'argent est échangé. La chaussée quant à elle, est l'espace de circulation des flux. C'est un espace qui appartient à tous, ce qui entraîne une utilisation excessive et une appropriation abusive par les commerçants.

Le premier facteur qui permet de comprendre l'importance de l'occupation des rues par ces activités économiques serait donc plutôt d'ordre entrepreneurial. Il associe la nécessaire visibilité que toute activité marchande se doit d'avoir aux différentes stratégies que les entrepreneurs informels développent pour se rapprocher au plus près de leurs clientèles potentielles.

Conclusion

Adjamé, commune charnière entre le nord et le sud de la ville d'Abidjan, a bénéficié de plusieurs infrastructures, dont le boulevard Nangui Abrogoua. Long de 3 km, ce boulevard qui avait pour objectif de faciliter le ralliement de la commune chic de Plateau et l'écoulement des produits débarqués au port est transformé en un marché à ciel ouvert par les commerçants. La maximisation du gain, la facilité d'accès au boulevard, l'échec des opérations de déguerpissement et la politique de « laisser-faire » sont autant de facteurs qui expliquent la prolifération des activités économiques informelles sur le boulevard Nangui Abrogoua. Par ailleurs, toutes ces activités pratiquées sur ce boulevard et qui s'accordent mal avec les principes juridiques, économiques et environnementaux en vigueur posent d'énormes problèmes. Il s'agit de l'insalubrité, du désordre spatial et des embouteillages permanents.

References :

1. Allard Céline (2017). L'économie informelle en Afrique subsaharienne. Perspectives économiques régionales. Fonds Monétaire International, 126p.
2. Bouquet Christian & Kassi Irène (2014). Déguerpissement pour reconquérir l'espace public à Abidjan, 16 p <https://journals.openedition.org/espacepolitique/2963>
3. Brichet Marie & Heran Frédéric (2003). Commerces de centre-ville et de proximité et modes non motorisés. Rapport final ADEME n°4841, 83p.
4. Christaller Walter (1966). *Central Places in Southern Germany*, Eglewood Cliffs, N.J., 230p.
5. Dakouri Guissa Desmos Francis (2012). Les activités économiques et la dégradation de l'environnement dans la commune d'Adjamé (Abidjan-Côte d'Ivoire), Thèse unique, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny d Cocody-Abidjan, 336p.
6. Deza Akoisso Doria (2017). Cartographie de la pauvreté non financière dans le district d'Abidjan, à partir du recensement général de la population et de l'habitat 2014 de la Côte d'Ivoire. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace

- francophone/Université Laval, (collection : Rapports de recherche de l'ODSEF), 32 p.
7. ENSESI (2016). Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel : rapport descriptif sur la situation de l'emploi. tome 1, Version : Décembre 2016, 78p.
 8. INS (2002). Le secteur informel dans l'agglomération d'Abidjan : performances, insertion, perspectives. Enquête 1-2-3 premiers résultats de la phase 2. Troisième trimestre 2002 ; 48p
 9. Mamadou Kouma (2017). Commerce et gestion de l'espace urbain de Dakar : enjeux, logiques et stratégies des acteurs. Thèse de Géographie. Normandie Université, 257p.
 10. Pires Alvaro (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. Montréal: Gaëtan Morin, Éditeur, 88p.
 11. Thünen Johann Heinrich von (1826). l'État isolé en relation avec l'agriculture et l'économie nationale. Friedrich Perthes, Hambourg, 290p.
 12. Weber Alfred (1909). Über den Standort der Industrien. Tübingen. Trad. anglaise 1929: Theory of the location of industries, Chicago University Press, 1973, 189p.